



Conseil d'établissement – rencontre régulière  
 Jeudi 7 décembre 2023 – 18h45 à 20h45  
 Salle du personnel

Membres <a href="#">Référence - Fiche 2</a>		Composition	Mandat et statut du membre		Présences
	Chantale Allaire, directrice		Pas de droit de vote		X
1	Caroline Jolly	Parent présidente (1 an)	2 ans	1 <sup>re</sup> année	X
2	Anne-Sophie Provoyeur	Parent vice-présidente (1 an)	2 ans	2 <sup>e</sup> année	X
3	Geneviève Coté	Parent	2 ans	1 <sup>re</sup> année	X
4	Pascale Chapdelaine	Parent	2 ans	2 <sup>e</sup> année	X
5	Danny Primeau-Dion	Parent	2 ans	2 <sup>e</sup> année	X
6	Sophie Laforest	Parent	2 ans	1 <sup>re</sup> année	X
7	Josiane Lortie	Enseignante	1 an	1 <sup>re</sup> année	X
8	Steve Bélanger	Enseignant	1 an	1 <sup>re</sup> année	X
9	Nicolas Tremblay	Enseignant	1 an	1 <sup>re</sup> année	Absent
10	Maribel Mayorga Tello	Personnel du SDG	1 an	1 <sup>re</sup> année	X
11	Anik Hamel	Personnel de soutien	1 an	1 <sup>re</sup> année	Absente
12	Annick Moreau	Personnel de soutien	1 an	1 <sup>re</sup> année	X

Membres substitués élus par leurs membres			Statut lors de la rencontre (Remplaçant (e) invité (e), public, absent (e))
1	Annie Daoust	Parent	Absente
2	Guyanne Dubé	Parent	Absente
3	Alix Henry	Parent	Absent
4	Jonathan Gauthier	Parent	Absent
5	Nassima Cheurfa	Parent	Absente
6	Sophie Delarosbil	Parent	Absente
1	Lison Arcand	Enseignante	Remplaçante
2	Marie-Ève Lamontagne	Enseignante	Absente

### 1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

- *Le quorum est atteint lorsqu'il y a présence de la majorité des membres en poste, dont au moins la moitié des représentants des parents. Ouverture de la rencontre à 18h45.*

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Anne-Sophie Provoyeur et appuyé par Danny Primeau-Dion

**Résolution : CÉ2324-17**

### 3. Adoption et suivi du procès-verbal du 9 novembre 2023

Proposé par Maribel Mayorga Tello et appuyé par Pascale Chapdelaine

#### 3.1. Suivi en lien avec le 500\$ du budget de fonctionnement du CÉ à redistribuer

- Projet cuisine (bien se nourrir) et notions mathématiques (l'école pourrait aider via la mesure 15012 et les casseroles pourraient être fournies par tous)
- Tableau blanc pour classe extérieure 250\$ (matériel pédagogique qui pourrait être assumé par l'école)

- Comité rassembleur 500\$ pour libération d'enseignants (carnaval, mois de mai)
- Sensibilisation pour l'autisme 260\$ (prix pour les élèves)
- Spectacle Magislain (pour la rentrée du préscolaire) (on ne peut pas le faire, cela va dans l'année budgétaire 2024-2025)

Il est proposé par Caroline Jolly et appuyé par Pascale Chapdelaine de pouvoir donner les sommes à parts égales entre le comité rassembleur et la sensibilisation pour l'autisme. Accepté à l'unanimité **Résolution : CÉ2324-18**

### 3.2. Récupérer les formulaires de déclaration d'intérêt

Cela est fait pour tous les parents.

## ~~4. Parole au public~~ **Mot de la fondation**

Le président de la fondation Pierre-Luc Brunet nous adresse la parole. Les ventes ont été de 2819\$ pour la campagne de financement Perfection (avec 31 participants) pour un total amassé de 40% de la somme, soit 1125\$. L'an dernier, il y a eu (60 participants) pour environ 800\$. Dans le compte, il y a un solde de 2000\$. Il nous explique que les sommes versées antérieurement sont les suivantes année 2018 : 10700\$, année 2019 : 7283\$, année 2020: 2013\$, année 2021 : 2805\$; année 2022 : 3208\$. Le président explique l'historique de la fondation. Le financement des activités ne doit pas se faire via un chapeau, selon le président ainsi que Madame Chantale Allaire. L'important est la transparence par rapport à la comptabilité. Le CÉ doit décider du maintien ou non de la fondation. Avant de prendre la décision, le CÉ doit tenir compte de ce que ça implique d'effectuer les levées de fonds ainsi que les choix de projets directement dans le CÉ plutôt que par une fondation indépendante. Lison mentionne que le comité de la fondation existait et que des enseignants y participaient, mais qu'il a été déclassé pour les comités plus pédagogiques puisque les tâches des enseignants débordent. Lison mentionne que la fondation avait des critères très précis, donc les enseignants avaient une prévisibilité par rapport à l'acceptation ou non des projets. Il y a quinze années d'historique de la fondation. La vente de garage implique des tables, la gestion des gens ainsi que le casse-croûte. Cependant, il y a peu d'argent qui se dégage de cette activité qui se veut d'abord rassembleuse. Il y a de moins en moins de parents bénévoles. Une collecte de fonds pour un projet spécifique, explique Madame Chantale. Elle suggère d'avoir ce point en discussion en février puisque le CÉ ne sera pas très chargé. C'est en suspens, mais on n'accepte plus de campagne de financement. On garde la fondation pour 2023-2024.

## 5. Sujets pour adoption [Référence-Fiche 4](#)

### 5.1. Projet éducatif (objectifs)

- (Enjeu 1) Environnement ordonné et sécuritaire
  - (Orientation 1) Assurer un environnement favorable au développement du sentiment de bien-être de tous nos élèves afin de soutenir ces derniers dans leur réussite éducative et leur persévérance scolaire.
- **(Objectif 1) Augmenter les actions pour diminuer les gestes de violence. Il y aura un sondage pour les élèves avec un questionnaire validé. Revoir le code de vie. On a revu le plan de lutte. Revoir les récréations. Voir que les TES puissent faire**

### de la prévention.

- Enjeu 2) La réussite en mathématique.
    - (Orientation 2) Accroître les compétences en numératie de tous nos élèves
      - **(Objectif 2) Augmenter de 5% le nombre d'élèves en réussite pour la compétence raisonner au sommaire en mathématique en 6e année de 84 % à 89 % d'ici 2028. Josiane nous demande quels seront les moyens pour y arriver. Par contre, l'objectif est une cible. Geneviève mentionne le pourquoi de la sixième année. C'est parce que c'est le résultat du travail d'équipe.**
      - **Proposé par Sophie Laforest et appuyé par Steve Bélanger**
- Résolution : CÉ2324-19**

#### 5.2. Fonds à destination spéciale /part administrée par le CÉ [Référence -Fiche 22](#)

- SOLDE À RÉSERVER pour ce à quoi il était destiné → Comité vert à 113.00\$, NICO4E à 100\$, Pierre Lavoie AS 838\$, spectacle amateur 384\$
- Lison explique qu'au spectacle amateur, il y avait un système de contributions volontaires. Chantale explique qu'il faut que ce soit transparent.
- **SOLDE À REDISTRIBUER** (en consultation) –
- → Crevale : 57\$
- → Forme : 114\$
- → Ristourne pour les photos : 3350\$
- → Intérêts : 657\$

**TOTAL 4178 \$** → sera mis sous le projet « école », Chantale explique que les enseignants vont nous faire des recommandations pour les projets. Steve veut savoir quel genre de critères sera mis en place. Les recommandations du CPE suivront. Il n'y a pas de date concernant ce fonds. Lison Arcand propose que le 114\$ aille pour le comité rassembleur et que le reste devienne projet-école. Pascale Chapdelaine appuie. Accepté à l'unanimité.

#### **Résolution : CÉ2324-20**

### 6. Sujets pour approbation [Référence-Fiche 4](#)

- 6.1. Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité 2023-2024 [Référence- Fiche 14-A](#) On demande un report par le CPE pour un délai additionnel, car il manque des précisions pour certains niveaux.
- 6.2. Suivi du budget 2023-2024 (Art. 96.24 et 110.13) [Référence- Fiche 23](#)  
Chantale explique que ce sont des sommes projetées.
  - FDS 0 (3339\$)
  - FDS 5 en équilibre
  - FDS 6 (31463\$) Chantale explique que cette année, nous n'avons pas obtenu la subvention pour 200 élèves et plus. Il y a un déficit parce qu'on a une agente de bureau pour le service de garde. Chantale mentionne que plusieurs informations et politiques ont été rétablies par rapport au remplacement.
  - Chantale a bon espoir qu'on pourra rétablir le budget d'ici la fin de l'année. Il y a une classe en souffrance présentement, donc on peut mettre en place des actions

malgré le déficit.

- Proposé par Josiane Lortie et appuyé par Anne-Sophie Provoyeur

**Résolution : CÉ2324-21**

**7. Sujets pour consultation** [Référence-Fiche 4](#)

7.1. Critères de sélection d'un directeur d'école (art. 79) [Référence -Fiche 9](#)

Le regroupement des comités de parents autonomes du Québec a établi des critères. Ce n'est pas obligatoire pour ce soir, mais préférable avant le mois d'avril. Caroline propose de reporter au CÉ le 7 mars. Caroline va nous envoyer le lien et nous demande de valider les critères pour le CÉ de mars.

7.2. Acte d'établissement (art. 79) [Référence -Fiche 9](#)

- Statu quo il n'y a pas de changement.

**8. Sujets de discussion (avis - initiative)** [Référence- Fiche 11](#) , [Référence- Fiche 15](#)

8.1 Cours de musique Est-ce qu'il y a un programme pour la musique ? Oui, il y a un programme pour l'enseignement de la musique. Par contre, actuellement, on n'a pas d'enseignant de musique 2 et ce poste a changé de titulaire plusieurs fois au cours des dernières années.

**9. Sujets pour information**

**10. Mot du représentant du comité de parents**

En date du 20 novembre, le CSSDA dresse le bilan sur la pénurie de main-d'œuvre. Il y a environ 50% d'amélioration par rapport au début de l'année. Il y avait au début de l'année 93 postes non comblées d'enseignants et seulement 45 postes restaient à pourvoir en novembre. Il y a présence de plusieurs suppléants ainsi que du personnel non qualifié. Les postes disponibles en service de garde étaient de 455 et sont maintenant de 66 postes. La situation est plus difficile qu'à pareille date l'an dernier. Présentation de Jean-Francois Trottier sur les élèves à fort décrochage qui risquent de terminer le secondaire sans le diplôme. Il a présenté le parcours en lancement d'entreprise. Également, le CSSDA présente un projet relatif au transport pour faire des cartes d'embarquement dans les autobus. Les cartes seront payantes.

**11. Mot du personnel**

11.1. La Guignolée

Steve mentionne l'exercice d'évacuation incendie qui s'est bien passé. On travaille au niveau du ménage et la sécurité. Il y aura une semaine de Noël. Lison mentionne que l'info-parents doit être transmis aux enseignants. Josiane mentionne que les mots s'animent n'auront pas lieu. Lison mentionne que nous serons en grève à partir de demain.

**12. Mot du SDG et/ou du personnel de soutien**

Maribel mentionne qu'il y a eu une réunion avec les techniciennes. Il manque du personnel partout. On se compte chanceux par rapport à d'autres. Les éducatrices sont dévouées.

### **13. Mot de la fondation**

### **14. Mot du comité de parents**

### **15. Mot de la direction**

#### 15.1. Suivi du dossier plan de lutte pour contrer la violence [Référence -Fiche 6](#)

La version non officielle est à l'étude avec le comité sain et sécuritaire. Il est disponible, mais il aurait dû être adopté en novembre. Le CPE demande de réviser avant l'approbation finale par le CÉ.

#### 15.2. Mesures d'urgence

- Exercice d'évacuation : Nous aurons un nouveau système d'alarme. Il y a eu un enjeu avec les portes magnétiques Un employé du centre de services nous a aidés avec la gestion de cet exercice.
- Plan de confinement : Il sera présenté au personnel le 19 décembre, mais les enfants seront informés ainsi que les parents.

#### 15.3. Politique de gestion des retards à venir

Lison mentionne qu'il faudrait également le mettre dans le code de vie.

### **16. Mot de la présidence**

#### 16.1. Suivi des représentations auprès de Monsieur Joly

Caroline a envoyé le 29 novembre un courriel de semi-clôture de rencontre. Il a mentionné qu'il serait là à la nouvelle rencontre.

Avant la levée de l'assemblée, Lison mentionne qu'il faudrait diffuser l'ordre du jour ainsi que le procès-verbal sur le site internet. Annick Moreau dit que les documents depuis le début de l'année y sont maintenant déposés.

### **Levée de l'assemblée 20h54**

Chantale Allaire, directrice

Caroline Jolly, Présidente